

Pourquoi j'ai souscrit un parrainage

Autor(en): **J.B. / M.G.P. / H.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **59 (1949-1950)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558528>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réfugiés en Autriche

1000 enfants ont bénéficié en 1949 dans la Haute-Autriche de nos parrainages pour «réfugiés»: enfants venant de Yougoslavie, Roumanie, Hongrie, Tchéco-Slovaquie, Bulgarie, des Pays Baltes ou d'Allemagne. Ils ont reçu chacun le colis de ce qui leur était le plus nécessaire: textiles, literie, layettes pour bébés.

Parrainages «lit»

Cinq actions successives ont permis de distribuer, en 1949, en Basse-Saxe, Rhénanie, Bavière et Hanovre 740 lits complets (TI), 735 literies complètes (TII) et 1045 literies (TIII) représentant une valeur de fr. 240 000.—. 65 % des bénéficiaires sont des enfants réfugiés, le reste des enfants sinistrés ou évacués.

Réfugiés en Allemagne

1500 petits réfugiés en Basse-Saxe et en Bavière ont reçu en 1949 les colis de vêtements, textiles ou literie de leurs parrains suisses, enfants originaires de l'Allemagne de l'Est ou des pays voisins et démunis de tout, entassés dans des camps ou de misérables logis.



En 1950, seul le renouvellement de nos parrainages «Réfugiés» ou «Lit» de six mois nous permettra de faire bénéficier de nouveaux enfants réfugiés ou totalement sinistrés des vêtements ou de la literie qui leur font entièrement défaut. Plus encore que la valeur marchande de ces dons reçus avec tant de joie, chaque colis représente pour chaque enfant un rayon d'espérance. Il y a quatre millions huit cent mille enfants réfugiés et des millions de sinistrés sans foyer.

POURQUOI J'AI SOUSCRIT UN PARRAINAGE

Des parrains de Genève nous écrivent

L'amour pour Dieu et pour les hommes, ainsi que la gratitude d'avoir été protégée de la guerre, m'ont toujours incitée à prendre des filleuls et je n'aurais pu rester insensible à l'appel fait en leur faveur.

M^{me} J. B.

Après la guerre de Trente ans, un auteur allemand écrivait en parlant de notre pays: «Chacun vivait en sûreté sous sa vigne et son figuier et, en comparaison d'autres pays, dans une pleine félicité et une parfaite joie, de sorte que je tenais ce pays pour un paradis terrestre, quoiqu'il parût rude de nature.»

Depuis un demi-siècle, deux effroyables guerres ont déferlé sur le monde. Les pays voisins du nôtre sont dévastés et la Suisse est restée un îlot de paix inexplicablement protégé. Inexplicablement, parce que je me refuse à croire que les Suisses «méritaient» plus que d'autres d'être préservés par une grâce spéciale. Il serait inadmissible que nous puissions continuer à vivre douillettement dans un monde où la misère est infinie. Le moins que nous puissions faire est de tenter de soulager les souffrances de nos voisins.

Les souffrances des enfants sont encore plus pitoyables que celles des adultes. Quand on songe aux enfants français, aux enfants allemands (qui seront, ne

l'oublions pas, les Allemands de demain), aux enfants autrichiens, à d'autres encore, toutes les raisons que l'on peut donner pour interrompre une aide sont de bien mauvaises raisons.

Que sont, en regard des enfants malheureux d'Europe, les dangers en matière d'éducation d'une collecte comme celle du «Sou hebdomadaire», la mauvaise volonté de certaines personnes qui estiment qu'on les sollicite trop souvent, ou celle de certains qui trouvent «qu'on exagère vraiment avec ces collectes» et qu'ils ont autre chose à faire?

De mauvaises raisons qui cachent trop souvent un égoïsme difficile à admettre de la part d'êtres humains qui ont la chance de vivre dans le «Paradis terrestre» qu'est notre petit pays.

M. G. P.

On me demande pour quelles raisons je me suis décidée à m'intéresser aux enfants victimes de la guerre. J'avoue que cette question m'a un peu surprise, car il semble que l'on ne puisse faire autrement que d'avoir pitié de ces enfants malheureux, et non seulement malheureux, mais encore souvent orphelins! Pouvoir leur venir en aide est à la fois un privilège et un devoir.

M^{me} H. R.